

l'intérieur, vient d'être nommé, par avancement, inspecteur général des prisons. C'est, dit l'officier, la légitime récompense des services de M. de Harembure.

Ainsi, dans la hiérarchie administrative, l'homme qui a la haute main sur les criminels est considéré comme remplissant des fonctions d'un ordre plus élevé que celui auquel est confié le soin de conduire le chœur des journaux de préfecture.

C'est très-flatteur pour les officieux de la province !

— Voici les principales variations que présentent, d'une semaine à l'autre, les différents chapitres du bilan de la Banque de France :

L'encaisse a augmenté de 11 millions et s'élevé actuellement à 1123 millions ; les comptes particuliers se sont accrus de 1 million à 393 millions et demi.

Il y a aussi un accroissement de 112 millions dans le compte du Trésor qui est arrivé à 154 millions.

Il y a eu, au contraire, diminution dans le portefeuille de 7 millions à 536 millions et demi ; dans la circulation, de près de 5 millions à 1328 millions.

Le chiffre des avances resta à peu près stationnaire.

— A l'approche du concile, les quelques détails de statistique ecclésiastique qui suivent ne sont pas dépourvus d'intérêt.

L'Eglise catholique romaine compte 19 patriarchats, 177 sièges archiépiscopaux et 905 sièges épiscopaux.

Si l'on retranche du chiffre total 299 archevêques ou évêques in partibus infidelium, il reste 132 archevêques et 657 évêques du rite latin ; 7 archevêques et 63 évêques du rite oriental. Ce rite comprend les Arméniens, les Grecs-Romains, les Grecs-Ruthéniens, les Grecs-Méchants, les Syro-Maronites, les Grecs Bulgares, les Syriques et les Syro-Chaldéens.

En ce moment, 983 sièges seulement sont pourvus de prélats.

Le nombre réglementaire des cardinaux est de soixante-dix, et il y a en ce moment 11 chapeaux à donner.

— Le Progrès, de Lyon, annonce que M. F.-V. Raspail se porte candidat au Corps législatif pour la première circonscription du Rhône. Cette circonscription est la même où M. Jules Favre a été élu aux dernières élections et où il se présentera de nouveau cette année.

— Il vient de paraître une brochure grosse de chiffres, grosse d'orages ! Ecrite par M. Henri Merlin sur des documents réunis par M. le marquis d'Andalzarre, elle fait l'histoire du budget de l'Etat. Ce n'est vraiment pas sans quelques appréhensions que l'on verra la marche du déficit.

Le budget de 1853 s'est soldé avec un déficit de :

— 1854	24,485,177 92
— 1855	185,578,770 02
— 1856	282,779,837 44
— 1857	69,084,164 73
— 1858	35,626,175 64
— 1859	117,639,200 52
— 1860	165,411,617 98
— 1861	33,867,473 74
— 1862	22,661,763 04
— 1863	52,225,739 87
— 1864	14,012,265 19

Total des déficits 993,572,986 06

Onze budgets sur quatorze se sont soldés en déficits !

— M. G. Buet vient d'adresser la lettre suivante au Courrier des Alpes :

Monsieur et cher confrère,

J'ai l'honneur de vous informer que je pourrais devant les tribunaux le Pays et l'Etendard, qui m'ont grièvement offensé à l'occasion des troubles de Saint-Denis.

En même temps je dépose une plainte en diffamation contre le Journal officiel. Il importe de savoir s'il jouit envers les citoyens de la liberté et de l'impunité de la calomnie.

J'espère que justice me sera rendue. Je n'ai qu'un regret, celui de ne pouvoir légalement démontrer en justice à mes diffamateurs la noirceur de leurs imputations. Mais je compte sur l'opinion pour achever la réparation que je suis en droit d'attendre.

Agré, etc.

Ch. Buet.

Ex-rédacteur en chef de la Malle, St-Jean-de-Maurienne, 20 février 1869.

— On lit dans l'Union libérale, de Tours :

Il paraît que M. Janvier, ancien préfet à Evreux, récemment appelé à Nîmes, a voulu dire adieu aux pompiers et aux gloires de l'Eure. On lui offrit un punch au théâtre d'Evreux. La chronique prétend que les souscripteurs étaient en petit nombre, et que pour augmenter l'assistance, on avait reculé dans la rue et forcé d'entrer des gens qui n'y pensaient guère.

Il y avait donc néanmoins. On but, on discuta même. Peut-on boire aujourd'hui sans discuter quelque peu.

M. Janvier parcourait la salle distribuant force poignées de mains. Il disait, et redisait, si l'on en croit le Progrès de l'Eure :

— Vous êtes mes amis ! le département de l'Eure sera toujours mon département, je serai toujours à lui... Je vais à Nîmes, mais mon cœur reste à Evreux ! Si vous avez besoin de secours d'argent, de protection, de démarches, écrivez-moi. Et vous rendant service, je m'estimerai toujours votre obligé. Cette fête de famille me touche. Vos ennemis et les miens la tourneront en ridicule, mais je m'en... Un ouvrier que nous pourrions nommer, dit la feuille normande, monte sur une

table, et d'une voix plus qu'émue lui adresse ces paroles : « Les larmes m'empêchent de dire ce que je pense mais mon cœur... »

A ces détails, le Progrès de l'Eure ajoute cette simple réflexion : *Horresco referens*. ... Cet homme, paraît-il, n'était pas conservateur. Son cœur était sur ses lèvres... et il s'en est échappé !

Que voulez-vous ?... une andouille mal digérée...

Alors M. Janvier : « Eloignez cet homme ! » — Mais cet homme résiste et des gourmades sont échangées.

Le Progrès de l'Eure ajoute d'autres détails. Ceux-ci nous suffisent. La fête se prolongea jusqu'à minuit.

— Les cartes sont presque supprimées, à Paris, dans les cercles de jeunes gens où l'on joue le baccarat et le lansquenet ; on les a remplacées par des dominos. C'est assez fantaisiste. On joue aussi chez ces Messieurs un jeu nouveau, où l'on perd des sommes importantes.

Voici comment il se pratique : chaque joueur dépose devant lui une pile de 20, de 40 ou même de 100 francs, et à tour de rôle chaque joueur laisse tomber sur sa pile une nouvelle pièce jusqu'à ce que l'équilibre se rompe, celui qui reste le dernier gagne l'or qui est sur le tapis. Avant-hier, au cercle de... M. de B... a gagné à ce jeu 43,000 francs.

— Un physicien anglais vient de trouver que la lune passe successivement, pendant ses différentes phases, de la température du plomb fondu à celle de la congélation du mercure. Tantôt grillée, tantôt gelée. Pendant que le soleil darde sur elle ses rayons, un thermomètre convenablement fabriqué, y indiquerait une température voisine de 500 degrés ; pendant, au contraire, que sa face est tournée du côté opposé au soleil, l'instrument descendrait à 70 degrés au-dessous du zéro. Quatorze jours d'hiver sibérien, quatorze jours d'été super-tropical ; très-agréable, le séjour dans la lune !

— On écrit de Vienne, 21 février :

« Toutes les questions politiques s'effacent, pour le moment, devant la terrible nouvelle qui nous est arrivée cette nuit des rivages de la Dalmatie. A dix heures environ de la station télégraphique de Wellington, la frégate à vapeur le *Radetzky* a été détruite par une explosion. On ne peut pas encore mesurer, à l'heure qu'il est, toute l'étendue de ce désastre, car on ne le connaît jusqu'ici que par les dépêches sommaires adressées au ministère de la guerre. On ignore encore la cause du malheur. Les bateaux de sauvetage expédiés du littoral voisin n'ont pu sauver qu'un enseigne du nom de Karl Barth et 22 hommes d'équipage. Le navire portait environ 400 hommes et était armé de 40 canons. Le capitaine en premier, Biat, et le capitaine en second, Bittner, tous deux officiers de mérite qui s'étaient distingués dans les dernières campagnes contre le Danemark et l'Italie, ont péri. On vient d'envoyer tous les bâtiments disponibles pour croiser sur le théâtre de la catastrophe et chercher s'il n'y aurait pas encore quelques malheureux à recueillir. »

— On peut conduire l'amour des chiffres ? Un calculateur que rien n'arrête s'est amusé à fouiller et à décomposer bizarrement le budget de 1869. Il a trouvé que cette bagatelle de deux milliards trois cents millions faisait autant de fois 2 fr. 33 cent. qu'il y a de minutes écoulées depuis la naissance de Christ ; que cette somme en monnaie française d'argent pèserait 44,500,000 kilogrammes, c'est-à-dire le chargement de 11 vaisseaux de 400 tonneaux et d'un de 500 ; que ces deux milliards trois cents millions en écus de cent sous feraient 460 millions de pièces, qui, ayant 37 millimètres de diamètre, et ajoutées l'une au bout de l'autre, feraient la longueur de 4,255 lieues, quelque chose comme la distance du Havre à Calcutta.

Ce simple calcul mis sous les yeux des électeurs apathiques ne leur donnera-t-il pas à penser au mois de mai prochain ?

— Les journaux de l'Oise annoncent que la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer de Cambrai aux confins du département de l'Oise a été concédée à la société Baroche. Dans une réunion qui a eu lieu dernièrement à Paris, il a été décidé que la société demanderait le prolongement de la ligne citée plus haut, à partir de Mondidier jusqu'à Beauvais, devant desservir les groupes de la population de Therdonne, Laversines, Brestes, Bulles, Saint-Just et Maignelay-Montigny, avec raccordement sur Compiègne.

Il n'est pas nécessaire, quant à présent, de faire ressortir l'avantage pour la ville de Beauvais d'une grande ligne mettant en rapport direct une grande partie du département, d'un côté avec la Somme, le Nord, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne du Nord ; de l'autre avec la Normandie, Rouen, le Havre et enfin l'Ouest de la France.

— Nous trouvons dans le Journal de l'Agriculture un moyen de garantir les arbres contre les ravages des mulots. C'est un praticien des Vosges qui décrit ce procédé de la manière suivante :

Un cultivateur, à qui je parlais des dégâts des mulots, m'a indiqué le procédé suivant pour garantir à l'avenir les nouvelles plantations que je me propose de faire. Il s'agit de placer au fond du trou qui doit recevoir l'arbre, et tout à l'encontre au-delà des racines, une couche de petits rameaux de genévriers munis de leurs feuilles sèches comme des aiguilles,

et dont la décomposition est fort lente. Aucun rongeur n'approche de ces dards, qui se trouvent ainsi mélangés à la terre où ils viennent fouiller.

— Une tentative d'assassinat a été commise dans la nuit de mardi à mercredi, sur la personne de M. l'abbé Jeanneney, curé de Brétigny (Doubs). L'assassin qui paraît posséder une parfaite connaissance des aménagements intérieurs du presbytère, a pu échapper, jusqu'à présent, aux recherches dont il est l'objet. M. l'abbé Jeanneney a été frappé à la tête avec un instrument contondant, et la blessure est assez grave pour mettre en danger les jours du vénérable prêtre.

— On écrit de Ribouville à l'Industriel alsacien :

« La police de notre ville vient de mettre la main sur une bande de faux-monnayeurs qui, depuis quelque temps, émettait tant dans notre ville que dans les localités voisines des pièces de 5 fr. en argent, à l'effigie de Léopold de Belgique, de Louis-Philippe et de l'empereur Napoléon III. Le principal auteur de ces méfaits était un tailleur suisse, déjà condamné dans son pays pour fabrication de fausse monnaie. Il s'était adjoint son frère serrurier, dont la femme se chargea d'écouler les produits de leur industrie. »

« On a saisi au domicile des accusés des moules et tout le matériel nécessaire à la fabrication. »

« Les accusés, arrêtés vendredi, ont été écroués samedi à la maison d'arrêt de Colmar. La conduite de cette affaire fait grand honneur à notre commissaire de police, qui a déployé un zèle, une activité et une habileté qui méritent les plus grands éloges. »

— LA TUILLE DE l'ECHO du LOIR. — Sous ce titre, le Petit Moniteur raconte que l'Echo du Loir a accueilli sérieusement la lettre suivante :

La Flèche, le 17 février 1869.

Monsieur le rédacteur,

En allant la semaine dernière explorer les environs de la Flèche, je me suis arrêté dans une ferme nommée, je crois, la Merlière, située dans la forêt de la Garrenne. Le fermier était en train de réparer le devant de l'âtre. Mon attention fut attirée sur un grand carreau en terre cuite que cet homme se disposait à briser en morceaux et qui me parut être une tuile romaine. Ma surprise fut bien plus grande encore quand je découvris que cette tuile portait une longue inscription latine gravée en creux. Les choses que cette tuile a reçues ont rendu bien des caractères indechiffrables ; des mots entiers ont disparu. J'ai transcrit tant bien que mal ce qu'il m'a été possible de déchiffrer, et je viens vous soumettre cette copie, dans laquelle vous observerez que les passages illisibles sont remplacés par des points.

Je vous serai bien reconnaissant, monsieur le rédacteur, de vouloir bien donner à ma lettre l'hospitalité dans l'ECHO du LOIR. Votre journal est le par beaucoup de gens instruits et dont les connaissances archéologiques leur permettent peut-être de déchiffrer le sens de ces lignes mystérieuses. Les mots intacts me semblent d'une bonneté ; mais, en raison des nombreuses lacunes, il sera bien difficile de discerner l'idée générale qui les relie.

Je souhaite que d'autres se montrent plus sages que moi, et vous prie, m'oubliez d'agréer mes salutations empressées.

Un de vos lecteurs.

P. S. — La tuile est chez le fermier de la Merlière, qui la tient à la disposition des personnes qui voudront la consulter.

... LENOS... D... EMILI... VINCLE PRO CYRUS DE ROS... ODI... NECK TEDE... NOS AFFERTIV... OSVM SI DOMESTICA ABI... VEREOR... A ESSENTER DE MEAS REGALE... DVRI OVO DVRO... DE PRESALE DEBET... DIVERRE... VNDIO NE LEO CUM GADO... OPTIMI... NE... DE POMORYM EDE BIS... QVI COMPLET... ELANOS... ILII AVETO SI DVRYM E... DURATA... FIAT SANE TE QVOD VI... ABSINT AMOR... LESVM NIVER... CEDO CAVDAM VNDANS... FORTÉ CVM FALLES PANDAN/E... VACVE VND E SI... DANOS... CELER AD OMPSA RETE... EAS TRANS FERRO SCINDE PENATES... OECVM SAXA... PHINI.

Or, il s'est trouvé que, le lendemain, un garçon de café du Mans, nommé Albert, a traduit l'inscription de la tuile de l'Echo, fort couramment, de la manière suivante, sans être le moins du monde archéologue ou latiniste :

« Les noces d'Emilie. »

« On s'y est procuré des bosses au dîner. C'était des noces à faire honte aux hommes... »

« Six domestiques à habit vert et or, présentèrent des mets à se régaler, du riz au veau, du rôti de Présalé, des bêtes diverses, et ont donné les os comme cadeau au petit minet... »

« Des pommes au rhum et des biscuits complétaient la nocce. Il y avait aussi du rhum et du ratafia. Ça n'était qu'eau-de-vie, absinthe à mort ; les hommes n'y versaient d'eau qu'aux dames... »

« On dansa fort, et comme l'allait cependant évaquer, on décida nos sociétaires d'hommes à s'arrêter et à se transférer au sein des pénates... »

« C'est comme ça que ça finit... »

« Quelle tuile, hein ! »

— M. le préfet de Troyes annonce qu'à cause des élections, le journal officiel du

pays, l'Aube, ne peut paraître que très tard.

La ville de Troyes a pu voir, Grâce aux élections prochaines, Le plus fameux des phénomènes : L'Aube n'y paraît que le soir !

— Madame la comtesse d'O... vient d'inaugurer dans son parc une course aux vélocipèdes. Il y avait dix coureurs. Le prix a été gagné par Cadio, le caniche de la comtesse, qui manœuvra l'araignée roulante comme le jeune Michaux. On le verra bientôt au Bois.

— On annonçait en Belgique l'arrestation d'une jeune personne soupçonnée d'avoir empoisonné ses deux sœurs. Voici de nouveaux détails empruntés à la Meuse, de Liège, sur ces crimes qui ont consterné la commune de Trognée :

« L'une des deux victimes était à peine âgée de dix-neuf ans, l'autre, qui en avait vingt-deux, allait épouser un jeune homme de Poucet. Quant à l'aînée de la famille, Elisabeth R..., elle était également sur le point de se marier avec un employé des douanes ; mais pour cela, elle devait justifier d'une dot déterminée. Dès lors on comprend l'intérêt qu'elle avait à faire disparaître ses deux sœurs, Louise et Charlotte R... »

Dans l'espace de quelques jours, les malheureuses étaient mortes après avoir éprouvé des douleurs atroces. Chose singulière, les vomissements ne se produisaient principalement que la nuit. C'était Elisabeth qui soignait les malades et qui les veillait avec une apparence de tendresse maternelle.

Immédiatement avertis par la rumeur publique, des magistrats se rendirent sur lieux. MM. les médecins légistes, Golignon et Dormal, procédèrent aux autopsies, et une visite domiciliaire fut faite dans la demeure de l'inculpée qui, après les investigations les plus minutieuses, a été immédiatement arrêtée.

Depuis lors, M. le juge d'instruction ayant appris qu'un chien était mort pendant l'indisposition de Louise R... a ordonné l'exhumation de l'animal et l'a fait transporter à Hay. On suppose que le chien aura avalé des matières vomies par la première défunte.

Les infortunées victimes étaient d'une constitution robuste. Elles sont généralement regrettées dans la commune, à cause de la bonté de leur caractère et de leur conduite exemplaire.

Quant à la prévenue, elle n'est âgée que de vingt-quatre ans.

— La Petite Presse publie, au sujet d'un crime horrible qui vient d'être commis à Grenoble, le récit suivant :

Hier, une nouvelle des plus épouvantables est venue plonger tout à coup la ville de Grenoble dans une profonde consternation.

On annonçait qu'une femme de trente-six ans, Mme la baronne de Bray, après avoir tué son mari et son fils, âgé de quatorze ans, s'était fait sauter la cervelle.

L'arme dont elle s'est servie pour accomplir cet acte de désespoir, est un revolver à six coups, dont cinq seulement étaient chargés.

Bien qu'on n'ait pas encore tous les détails sur cet affreux événement, voici cependant les bruits qu'on a recueillis à ce propos :

Hier, vers les deux heures de l'après-midi, le frère de l'assassin, rentrant chez lui, fut surpris de trouver la porte principale de l'appartement fermée en dedans, chose qui n'arrivait jamais. Pensant aussitôt que quelque chose d'extraordinaire était arrivé, le jeune homme s'informa de tous côtés, il s'adressa à ses voisins.

Les personnes interrogées répondirent qu'il devait y avoir quelqu'un dans l'appartement, et elles affirmèrent avoir entendu du bruit.

Cette réponse ne fit qu'augmenter l'étonnement et les craintes du jeune homme et il s'empressa d'entrer, les uns disent par une porte dérobée, les autres en faisant enfoncer la porte.

Alors le spectacle le plus épouvantable s'offrit à ses yeux : trois cadavres étaient étendus sur le parquet, noyés dans le sang.

Impossible de rendre la douleur de ce malheureux jeune homme, à la vue de sa sœur, de son beau-frère et de son neveu, — morts, — et baignant dans leur sang.

Il paraît que le mari a été tué le premier d'un coup déchargé dans la nuque ; son fils attiré par l'explosion du revolver, est secouru, et il a reçu aussitôt une balle dans la tête, qui l'a étendu raide mort.

Ce double crime commis, Mme de Bray se serait retirée dans la cuisine. Là, elle s'est appliquée les canons du revolver sur le cœur, elle a fait feu et elle est tombée foudroyée.

Elle tenait encore dans sa main crispée l'arme meurtrière, dont les deux derniers coups étaient restés chargés.

On s'accorde à attribuer cet acte de folie furieuse au désespoir causé par la détresse à laquelle cette malheureuse femme était réduite.

On a trouvé enfin dans ses papiers un écrit ainsi conçu :

« Je suis dans la misère ; je ne me sens pas la force de la supporter, et je ne veux pas que les miens la subissent... »

Ces dernières lignes semblent démentir le récit d'un autre journal, qui attribuait ce crime exclusivement à la folie. Il est toutefois possible qu'elles aient été écrites dans un accès d'aliénation mentale.

Le nom qui figure dans ce récit tragique et douloureux est celui d'un brave général du premier empire.

— Les mines d'or de l'Afrique méridionale n'ont jamais été bien riches en

minéral, en revanche on annonce maintenant qu'on a découvert en ces régions des diamants. Le scandale de la colonie du cap de Bonne-Espérance a reçu de M. O'Kelly, de Hopetown, un diamant de belle forme et d'une eau superbe, lequel pèse plus de quatre carats. A ce qu'on dit, avant qu'il soit pen, plusieurs diamants seront expédiés dans la capitale du Cap ; les indigènes du district d'Orange et de Naal River en font un trafic régulier.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la mode, édité par la maison F. r... D... dot, 56, rue Jacob, et paraissant chaque semaine en 8 pages grand in-4°, donne chaque année plus de 1,500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, en tapisserie, des modèles de manèges, bonnets, chapeaux, etc., accompagnés de descriptions d'une rigoureuse exactitude. De plus, 24 grandes planches de patrons, dont vœu surtout être un cours moral d'éducation. Ce journal apprend donc aux femmes à être élégantes en même temps que simples et à fuir les dépenses d'un luxe extravagant. Mme E. Raymont préserve les jeunes femmes des malsaines convoitises du luxe ; elle leur donne de précieux conseils pour toutes les circonstances difficiles de la vie. Aux jeunes mères, elle donne de salutaires préceptes d'éducation pour leurs enfants ; aux jeunes filles, elle tâche d'inspirer le respect des parents et l'amour de la vérité.

C'est surtout à cette partie morale que la Mode illustrée a dû son succès, et c'est vers ce but utile que continueront à tendre tous ses efforts.

LES QUATRE ÉDITIONS DE LA Mode Illustrée se composent comme suit :

1^{re} ÉDITION. — Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte. PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Département, un an, 14 fr.

2^e ÉDITION. — Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée par mois. PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Département, un an, 17 fr.

3^e ÉDITION. — Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures coloriées par mois. PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Département, un an, 20 fr.

4^e ÉDITION. — Un numéro paraissant chaque semaine, avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée dans chaque numéro. PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Département, un an, 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS

annexé à la Mode illustrée

14 feuilles dévorées (en dehors des feuilles qui accompagnent de la Mode illustrée) donnant les patrons de 60 à 70 nouveaux objets de vêtements divers. Prix uniforme (départements et Paris) franco.

Trois mois, 1 fr. — Six mois, 2 fr. — L'année, 4 fr.

Les abonnements peuvent partir du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction, Administration et Abonnements 56, Rue Jacob à Paris.

COURS DE LA BOURSE

Du 27 Février 1868.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 0/0.. 71.40	— 3 0/0.. 71.30
4 0/0.. 103.23	— 4 0/0.. 103.00

ANNONCES

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44.

L'an 1869, le Lundi 15 mars, à trois heures de relevée, M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, du Bien dont suit la désignation :

Ville de Roubaix,

rue de l'Épée.

18 MAISONS

d'ouvriers, nouvellement construites, dites courées Henri Nérick,

et 12 ares 41 centiares 80 dix millièmes

DE TERRAIN

Le tout occupé par divers, au revenu annuel de 2808 fr. et tenant à Fidèle Plozier, à la veuve Cornille-Chombart au tissage de M. François Roussel et à la rue de l'Épée sur une largeur de 16 mètres. Jouissance immédiate.

S'adresser pour renseignements audit notaire COTTIGNY. 8609

Etude de Maître DUTHOIT, Notaire Roubaix, rue du Pays.

Lundi premier Mars, à trois heures de relevée, Maître DUTHOIT procédera à Watrelos, en la Salle de la Mairie, à la vente publique de :

Estampis et Watrelos, A front du chemin de Watrelos à Estampis.

MAISONS,

OUVOIRS,

Et 1 hectare 6 ares 30 centiares de fonds, verger et labour, A Vendre, pour en jouir de suite.

8604